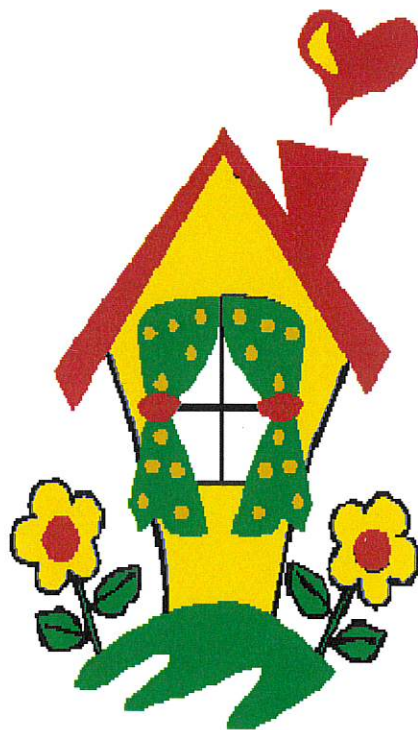


# Politique relative aux sorties éducatives



**La Maisonnée**  
Centre de la petite enfance

Adoptée en mai 2011

## Politique relative aux sorties éducatives et extérieures

Le CPE la Maisonnée, dans le cadre de l'application du programme éducatif, croit à l'importance d'établir une politique pour les sorties. Celle-ci permet aux enfants de vivre des expériences nouvelles dans la communauté et viennent enrichir le développement global de l'enfant. De plus, cela amène l'enfant à pratiquer ses habilités au niveau de ses relations sociales.

Cette politique vient encadrer les sorties éducatives et extérieures et ainsi assurer la santé et la sécurité des enfants lors de ces sorties.

Dans un premier temps les enfants vont jouer dans la cour extérieure à tous les jours et parfois 2 fois par jour. Pour permettre aux poupons d'avoir accès à la cour (cour spécialement conçu pour eux, à l'intérieure de la grande cour), nous les transportons à l'aide du poupon-bus. Il est bien entendu que dans le cas de temps inclément ces sorties seront prohibées. Par temps inclément nous incluons chaleur très intense, et froid hivernal avec facteur de refroidissement élevé. Une charte des différentes températures nous sert de guide, elle est affichée sur un tableau, aux yeux et vue de tous.

### Les mesures de protection pour les sorties

Le personnel éducateur, pas mesure de prévention, applique de la crème solaire à tous les enfants, selon l'autorisation parentale écrite et signée. De même, lors des chaleurs estivales (canicule) nous nous assurons que les enfants s'hydratent bien, pour éviter les coups de chaleur. L'eau est donc offerte et accessible en tout temps à l'intérieur et l'extérieure.

Ces mesures de protection se pratique autant pour les sorties dans la cour que lors des sorties éducatives.

### Contexte des sorties éducatives

Les sorties éducatives se veulent un moyen important pour l'enfant de développer ses habilités sociales, ses compétences à respecter les règles de vie et de rencontrer de nouveaux défis.

La majorité des sorties éducatives s'adresse aux enfants de 3 et 4 ans. Ces sorties se déroulent la plupart du temps en demie journée. Ainsi l'enfant revient pour le dîner au CPE. Pour nos finissants la journée pique-nique se termine tôt en après-midi, ils reviennent au CPE pour la période de relaxation. Pour tous les autres groupes moins âgés, nous préférons leur faire vivre une activité au CPE (spectacle, animation...).

Une lettre d'invitation spécifiant la nature, la date, l'endroit, l'heure de départ et de retour, est remise à tous les parents concernés. Ceux-ci doivent autoriser (signature obligatoire) leur enfant à participer à la sortie. Le parent qui refuse la participation de son enfant à la sortie, pourra bénéficier du service de garde, l'enfant sera replacé dans un autre groupe pour la durée de l'activité.

Les différentes sorties possible : Les pommes, citrouilles, salon du livre, visite des écoles spectacles et toutes autres activités ayant un contexte éducatives.

Le CPE s'assure que les sites des sorties sont exempté de tout danger et répondre aux normes de sécurité en vigueur au CPE

Lorsqu'une sortie implique la prise d'un repas ou d'une collation. Le CPE prendra toutes les précautions possibles pour éviter de malencontreuses réactions allergiques. L'éducatrice s'assurera d'avoir à la portée de main, l'ÉPIPEN de l'enfant.

Lors des sorties les parents sont invités, à nous accompagner, nous ne demandons pas aux parents de défrayer le coût de la sortie. Cependant, nous lui demandons de respecter les consignes usuelles mise en place pour assurer la sécurité des enfants. De même, nous pourrons lui demander de prendre en charge un autre enfant.

Les déplacements se font en transport scolaire, en aucun temps le personnel n'est autoriser à utiliser son véhicule pour transporter les enfants. Nous demandons au personnel éducateur et aux parents de respecter et de faire respecter les règles d'usage des déplacements en autobus.

Pour certains groupes d'âge et selon le nombre de personnes accompagnatrices nous pouvons permettre le transport en commun.

Le CPE évitera de faire payer un coût supplémentaire aux parents pour la participation de l'enfant aux sorties.



# CHARTRE DES FACTEURS VENT-FROID

Température de l'air (°C)

	5	0	-5	-10	-15	-20	-25	-30	-35	-40	-45	-50
5	4	-2	-7	-13	-19	-24	-30	-36	-41	-47	-53	-58
10	3	-3	-9	-15	-21	-27	-33	-39	-45	-51	-57	-63
15	2	-4	-11	-17	-23	-29	-35	-41	-48	-54	-60	-66
20	1	-5	-12	-18	-24	-30	-37	-43	-49	-56	-62	-68
25	1	-6	-12	-19	-25	-32	-38	-44	-51	-57	-64	-70
30	0	-6	-13	-20	-26	-33	-39	-46	-52	-59	-65	-72
35	0	-7	-14	-20	-27	-33	-40	-47	-53	-60	-66	-73
40	-1	-7	-14	-21	-27	-34	-41	-48	-54	-61	-68	-74
45	-1	-8	-15	-21	-28	-35	-42	-48	-55	-62	-69	-75
50	-1	-8	-15	-22	-29	-35	-42	-49	-56	-63	-69	-76
55	-2	-8	-15	-22	-29	-36	-43	-50	-57	-63	-70	-77
60	-2	-9	-16	-23	-30	-36	-43	-50	-57	-64	-71	-78
65	-2	-9	-16	-23	-30	-37	-44	-51	-58	-65	-72	-79
70	-2	-9	-16	-23	-30	-37	-44	-51	-58	-65	-72	-80
75	-3	-10	-17	-24	-31	-38	-45	-52	-59	-66	-73	-80
80	-3	-10	-17	-24	-31	-38	-45	-52	-60	-67	-74	-81

La vitesse du vent (Km/h)

La Société Canadienne de Pédiatrie recommande de ne pas envoyer les enfants jouer dehors si le facteur de refroidissement du vent abaisse la température à  $-28^{\circ}\text{C}$  ( $-15^{\circ}\text{F}$ ) ou moins.

Confortable pour jeux extérieurs



Attention



Danger

# CHARTRE DES INDICES DE CHALEUR

Indice d'humidité (%)

Température (°C)	90	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40	35	30	25	20
21	28	27	27	26	26	24	24	23	23	22					
22	29	28	28	27	26	24	24	23	23	23					
23	32	31	30	29	28	27	27	26	25	24	23				
24	33	33	32	31	30	29	28	28	27	26	26	25			
25	35	34	33	33	32	31	30	29	28	27	27	26			
26	37	36	35	34	33	32	31	31	29	28	28	27			
27	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	28		
28	41	41	39	38	37	36	35	34	33	32	31	29	28		
29	44	43	42	41	39	38	37	36	34	33	32	31	30		
30	46	44	43	42	41	40	38	37	36	35	34	33	31	31	
31	48	46	45	44	43	41	40	39	38	36	35	34	33	31	
32	50	49	47	46	45	43	42	41	39	38	37	36	34	33	
33	52	51	50	48	47	46	44	43	42	40	38	37	36	34	
34	55	53	52	51	49	48	47	45	43	42	41	39	37	36	
35	57	56	54	52	51	49	48	47	45	43	42	41	38	37	
36	58	57	56	54	53	51	50	48	47	45	43	42	40	38	
37			58	57	55	53	51	50	49	47	45	43	42	40	
38					57	56	54	52	51	49	47	46	43	42	40
39						56	56	54	53	51	49	47	45	43	41
40								57	54	52	51	49	47	44	43



Confortable pour jeux extérieurs



Léger inconfort



Inconfort : éviter les efforts



Danger : coup de chaleur possible

# Santé et sécurité vs Observation de la température

L'observation des changements de température fait partie de la routine des éducatrices à l'enfance. Elles doivent donc planifier leurs activités et leurs sorties éducatives en considérant les facteurs liés à la santé et à la sécurité des enfants dont elles ont la responsabilité.

Voici donc deux tableaux illustrant diverses conditions climatiques ainsi qu'une légende explicative qui guideront les éducatrices dans l'organisation de leur journée.

## **QUELS VÊTEMENTS, BOISSONS ET ÉCRANS SOLAIRES DOIT-ON PRIVILÉGIER POUR MAINTENIR LA TEMPÉRATURE DU CORPS CONFORTABLE? RÈGLES DE BASE :**

**Vêtements :** Pendant les mois plus chauds, faire porter des cotons légers. Pendant les mois plus froids, faire porter plusieurs couches de vêtements.

**Boissons :** L'eau ou les jus de fruit sont les boissons à privilégier. Éviter les boissons en haute teneur de sucre et les sodas.

**Écrans solaires :** Ils doivent être utilisés en application fréquente et généreuse. Se référer au **PROTOCOLE NON RÉGLEMENTÉ POUR L'ADMINISTRATION DE CRÈMES SOLAIRES SANS PABA** du Ministère de la Famille

**Condition VERTE :** La plupart des enfants peuvent jouer au grand air et être à l'aise.

**ENFANTS EN BAS ÂGE :** Poupons et trottineurs sont incapables d'exprimer verbalement s'ils ont trop chaud ou trop froid. Ils manifestent habituellement cette situation par de l'irritabilité. En tout temps, respecter les règles de base identifiées précédemment.

**PETITS-ENFANTS :** Respecter les règles de base identifiées précédemment. Rappeler fréquemment aux petits-enfants d'arrêter de jouer pour boire et appliquer de nouveau un écran solaire au besoin.

**ENFANTS PLUS VIEUX :** Respecter les règles de base identifiées précédemment. Les enfants plus vieux ont besoin d'une approche ferme pour les inciter à porter des vêtements appropriés pour le temps (ils peuvent vouloir jouer sans manteau, sans chapeau ou sans mitaines).

**Condition JAUNE :** Pendant les jeux extérieurs, les éducatrices doivent demeurer vigilantes et observer étroitement les enfants pour repérer les signes d'inconfort ou de refroidissement. Se reporter aux règles de base pour les précautions à prendre.

**Condition ORANGE :** Attention, ralentir ou modérer certaines activités de plein air.

**ÉTÉ :** Faire jouer les enfants dans des secteurs ombragés ou créer de l'ombre sur l'espace de jeu extérieur, faire boire fréquemment pour éviter la déshydratation et les coups de chaleur.

**Condition ROUGE :** Zone critique pour la plupart des enfants en raison du risque pour la santé et la sécurité.

**HIVER :** La Société Canadienne de Pédiatrie recommande de ne pas envoyer les enfants jouer dehors si le facteur de refroidissement du vent abaisse la température à  $-28^{\circ}\text{C}$  ( $-15^{\circ}\text{F}$ ) ou moins.

**ÉTÉ :** Demeurer vigilant à l'égard des symptômes précurseurs des effets néfastes de la chaleur accablante : fatigue, maux de tête, hyperventilation, pouls rapide, vertiges, agitation, somnolence, confusion, nausées, vomissements.

Traduction et adaptation par Sylvie Melsbach ( mis à jour en août 2014 )

Les tableaux sont tirés de Environnement Canada, mais adaptés à partir de textes de Child Care Watch, Iowa Department of Public Health.

*Pour en savoir plus :*

[www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca)

[www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/pdf/prevention\\_chaleur.pdf](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/pdf/prevention_chaleur.pdf)